

## **L'enseignement social des prophètes**

### ***La dimension éthique et sociale de l'engagement prophétique***

#### ***Introduction :***

Il existe bien des manières d'aborder les prophètes de l'Israël ancien :

Dès les premiers temps du Christianisme, les auteurs se sont préoccupés d'identifier et mettre en valeur ce qui, dans les écrits prophétiques pouvait être interprété comme une annonce de la venue de Jésus-Christ et des événements majeurs de sa vie. Ainsi a-t-on vu très tôt dans le passage du serviteur souffrant du chapitre 53 d'Isaïe, l'annonce de la Passion du Christ (il suffit pour en avoir un exemple caractéristique de se référer au texte d'Actes 8, 26-40, composé par Luc à la fin du 1<sup>o</sup> siècle, où le diacre Philippe fait un cours de catéchèse à l'eunuque de la reine d'Ethiopie en citant justement Is 53). Une telle approche s'est ensuite largement généralisée dans la plupart des enseignements courants donnés sur la littérature prophétique.

Mais telle ne sera pas ce jour notre démarche. Pour nous situer de manière pertinente aux fondements de la doctrine sociale de l'Eglise, nous avons fait le choix d'une approche thématique exclusivement centrée sur la dimension éthique et sociale du message prophétique dont nous allons voir qu'elle permet, à la fois, de pénétrer une des dimensions essentielles du mouvement prophétique, puis d'identifier à quel point celui-ci apparaît comme une introduction à l'enseignement de Jésus de Nazareth dans les évangiles, et de découvrir enfin qu'il présente un caractère remarquablement actuel pour l'engagement du chrétien et de tout homme de bonne volonté dans le monde contemporain.

Aborder les prophètes de cette manière permet de saisir à quel point le choix du Dieu qui se révèle dans le Premier Testament s'exerce en faveur des pauvres, dès que ceux-ci sont identifiés comme tels dans la société, tant dans les plaidoyers vigoureux des prophètes qu'à travers les codes de conduite associés à l'Alliance, comme il se révélera à travers la formulation des exigences du Royaume retenue par les auteurs évangéliques.

Le parcours ainsi proposé souligne une continuité du message biblique : le Dieu du Premier Testament et celui qu'annonce Jésus de Nazareth dans les évangiles sont bien un seul et même Dieu, présent en acteur dans l'histoire, attentif à la condition des hommes, et plus particulièrement à celle des petits, un Dieu qui rejette toute pratique culturelle qui ne serait pas associée à la mise en oeuvre concrète d'une préoccupation réelle de justice sociale.

La Bible comporte 15 livres dits « prophétiques ». Au sein de ces 15 ouvrages on peut identifier 7 auteurs qui se sont intéressés plus ou moins largement à ce thème de l'éthique et du social : Amos et Osée au 8<sup>o</sup> siècle, Michée et Esaïe à la charnière des 8<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup> siècle, Jérémie qui a vécu la prise de Jérusalem par les Babyloniens en 587 mais n'est pas parti en exil, Ezéchiel qui a vécu l'exil à Babylone, et celui qu'on appelle « le troisième Esaïe » au 6<sup>o</sup> siècle (à qui sont attribués les chapitres 55 à 66 du livre d'Esaïe), qui a vécu le temps du retour d'exil. On pourra relever que ces livres sont associés à la période dite de la royauté, qui commence avec Saül, David et Salomon, et se termine au 6<sup>o</sup> siècle avec la prise de Jérusalem par les Babyloniens et par l'exil à Babylone du peuple juif.

Je vous propose une progression en 3 étapes pour ce parcours quelque peu ambitieux mais que nous tenterons de traiter de manière aussi concrète et condensée que possible en tenant compte de la chronologie relative des 3 prophètes que nous avons retenus parmi les 7 prophètes qui se préoccupent de justice sociale et d'engagement éthique :

Nous nous intéresserons ainsi successivement à des oracles d'Amos, qu'on peut situer à la première moitié du 8<sup>o</sup> siècle, puis à deux oracles de Jérémie qu'on peut situer vers la fin du 7<sup>o</sup> siècle, et enfin à un oracle de l'auteur de la 3<sup>o</sup> partie du livre d'Isaïe qu'on peut situer dans la seconde partie du 6<sup>o</sup> siècle et dont nous verrons qu'il nous introduira de manière magistrale à la péricope de Mt 25 souvent intitulée « le jugement ».

Et nous tenterons alors de vous proposer quelques mots de conclusion.

### ***1- Deux interventions vigoureuses du prophète Amos, le « prophète de la justice de Dieu » :***

Amos est le premier des prophètes scripturaires : son livre est le plus ancien des livres prophétiques. Son intervention se situe sous le règne long et prospère de Jéroboam II (786-746), dans le Royaume du Nord, à une époque où Israël n'a aucune raison d'imaginer devoir être menacé puis occupé par les troupes

assyriennes. Rappelons que Samarie tombera aux mains de Salmanazar V en 722 et connaîtra ensuite la déportation par Sargon en 721.

Alors qu'il a passé la plus grande partie de son existence dans la région de Téqoa, non loin d'Hébron, dont il est originaire, il est brusquement appelé à dire la Parole de YHWH à ses contemporains du Royaume du Nord, entre 760 et 744.

### ***Contexte historique et social :***

Amos intervient dans le royaume du Nord, sous le long règne de Jéroboam II (une quarantaine d'années !). Ce royaume vient de connaître des années « glorieuses » de prospérité économique qui ont eu pour effet une concentration soudaine des richesses et une urbanisation sans précédents. Cette prospérité est la conséquence positive d'une période de calme au plan géopolitique au Proche Orient : les deux grandes puissances de l'époque, l'Égypte et Assur n'interviennent pas dans cette région, depuis quelque temps déjà, jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Téglat-Phalasar III en 745 qui modifiera ce contexte.

Le prophète dénonce la rupture sociale qui est intervenue en Israël et la perte des repères éthiques. Il dénonce aussi le dévoiement de la pratique religieuse, qui est vidée de son sens dans ce contexte social injuste. Pour Amos, l'histoire d'Israël dont il fait lui-même l'expérience est marquée par un trop plein d'injustice et cela ne pourra durer sans un châtement mérité.

### ***Amos 1,3-2,16***

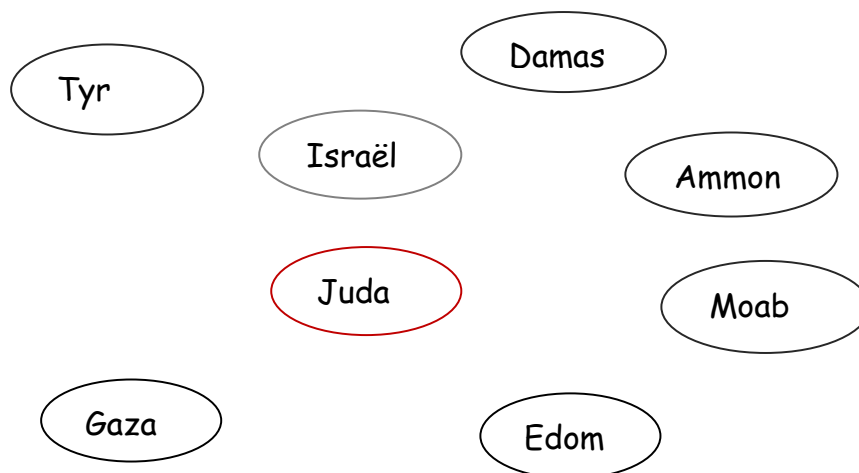
Il s'agit d'une série de huit oracles, d'abord à l'encontre de six nations étrangères qui encerclent physiquement Israël et Juda, puis d'un oracle vers Juda, dont le contenu est distinct des précédents, car Juda est en relation d'alliance avec YHWH, et enfin d'un oracle à la forme et au contenu spécifiques contre Israël. Cette série constitue un ensemble, où le destinataire principal est Israël, traité de manière spécifique, dans l'oracle le plus long, qui figure de manière très habile en huitième position. (le chiffre 7 exprime une notion de complétude qui peut conduire Israël à penser qu'il ne sera pas destinataire d'un oracle semblable à ceux des autres nations...or il n'en est rien, bien au contraire...)

Il apparaît dans les 6 premiers oracles que les nations voisines pratiquent une guerre fratricide et sans merci qui est manifestation de leur mépris du droit des hommes tel qu'il est inscrit dans les exigences de l'alliance noahidique. Il faudrait ici se reporter au chapitre 9 de Genèse selon lequel, au lendemain du déluge, Dieu inaugure une nouvelle création et formule des exigences éthiques

minimales à l'attention de tous les peuples de la terre. L'interprétation rabbinique y verra un ensemble de 7 lois. (on pourra noter en passant que 4 d'entre elles sont reprises en Ac 15, 19-20 par Jacques le frère du Seigneur qui a succédé à Pierre à la tête de la communauté de Jérusalem lors de la rencontre de Jérusalem avec Paul et Barnabé envoyés par la communauté d'Antioche, comme exigences minimales de respect des coutumes juives par les chrétiens d'origine païenne pour permettre une prise des repas en commun)<sup>1</sup>.

On peut noter dans ces six premiers oracles des pratiques qui s'apparentent à ce que nous appelons dans notre jargon contemporain des « *crimes contre l'humanité* ». Il me paraît important pour nous de relever qu'Amos souligne ici *l'existence d'un droit universel* qui protège l'homme quel qu'il soit, quelle que soit son appartenance ethnique ou culturelle.

A Juda, il n'est pas reproché de se livrer à de tels crimes, (toutefois il ne nous est pas dit que ceux-ci n'existent pas en Juda), mais d'avoir oublié l'engagement de l'Alliance: « *ils ont rejeté la loi de YHWH* » (Am 2, 4).



***Focus sur le 8° oracle d'une série, qui se situe en Am 2, 6-16.***

Cet oracle contre Israël vient en 8° position après les 7 oracles contre les nations qui entourent Israël et dont l'articulation est très remarquable : Placer Israël en dernier, au-delà du chiffre 7 et notamment après Juda, est comme nous l'avons signalé plus haut un artifice significatif de rédaction qui permet d'accabler encore davantage Israël qui aurait pu se croire non concerné par la parole du prophète.

<sup>1</sup> Je cite les paroles de Jacques : « je juge, moi, qu'il ne faut pas tracasser les païens qui se convertissent à Dieu : qu'on leur mande simplement de s'abstenir de ce qui a été souillé par les idoles, des unions illégitimes, de la chair étouffée, et du sang. »

***Am 2,6-16: "L'oracle contre Israël":***

[6] Ainsi parle YHWH : Pour trois *crimes* d'Israël et pour quatre, je l'ai décidé sans retour ! Parce qu'ils vendent *le juste* à prix d'argent et *le pauvre* pour une paire de sandales ;

[7] parce qu'ils écrasent la tête *des faibles* sur la poussière de la terre et qu'ils font dévier la route *des humbles* ; parce que fils et père vont à la même fille afin de profaner mon saint nom

[8] parce qu'ils s'étendent sur des vêtements pris en gage, à côté de tous les autels, et qu'ils boivent dans la maison de leur dieu le vin de ceux qui sont frappés d'amende.

[9] Et moi, j'avais anéanti devant eux l'Amorite, lui dont la taille égalait celle des cèdres, lui qui était fort comme les chênes ! J'avais anéanti son fruit, en haut, et ses racines, en bas !

[10] Et moi, je vous avais fait monter du pays d'Egypte, et pendant 40 ans, menés dans le désert, pour que vous possédiez le pays de l'Amorite !

*[11] J'avais suscité parmi vos fils des prophètes, et parmi vos jeunes gens des nazirs ! N'en est-il pas ainsi, enfants d'Israël ? Oracle de YHWH.*

*[12] Mais vous avez fait boire du vin aux nazirs, aux prophètes, vous avez donné cet ordre : "Ne prophétisez pas !"*

[13] Eh bien ! moi, je vais vous broyer sur place comme broie le chariot plein de gerbes ;

[14] la fuite manquera à l'homme agile, l'homme fort ne déploiera pas sa vigueur et le brave ne sauvera pas sa vie ;

[15] celui qui manie l'arc ne tiendra pas, l'homme aux pieds agiles n'échappera pas, celui qui monte à cheval ne sauvera pas sa vie,

[16] et le plus courageux d'entre les braves s'enfuira nu, en ce jour-là, oracle de YHWH.

***Bref commentaire :***

La construction du texte est remarquable, elle est conforme à un modèle biblique courant, ( celui du Rîb, qui est une controverse bilatérale aidée par un médiateur, laquelle constitue une forme de procès, hors du dispositif judiciaire), ici le Rîb prophétique, où Dieu se présente en plaignant face à son peuple: une première partie expose l'anomalie qui appelle le procès, c'est l'exposé du plaignant (versets 6-8), une seconde expose un rappel du passé (versets 9-10), ici les actes de bonté de YHWH pour Israël, une troisième (versets 11-12), ici construite en chiasme, met en évidence la faute racine d'Israël, une dernière

partie (versets 13-16) énonce la menace du châtement envisagé par YHWH. Mais, comme dans tout Rîb prophétique, cette menace reste ouverte à la possibilité d'une conversion du fautif...

On peut rappeler que l'hébreu biblique comporte trois termes pour parler du péché, qui correspondent à trois niveaux de gravité croissante :

**Hattâht** pour dire un écart au tir par rapport à la cible, d'où le péché ordinaire ; **'awon** pour dire un écart délibéré de comportement, une faute ; **pèsha'** pour dire une rébellion (par exemple rébellion du vassal contre son suzerain), c'est le mot ici employé au verset 6 et traduit par « crime ».

On notera au verset 6 l'allusion au commerce des humains, parmi lesquels des Israélites qui avaient dû probablement se vendre pour cause de ruine économique, et dont on sait qu'il s'est largement pratiqué à cette période notamment vers la Grèce, avide d'esclaves, avec le concours des Phéniciens, les marins de l'époque, qui en assurent le transport.

Au verset 7, père et fils vont à la même fille (on peut traduire le mot hébreu par la même « jeune servante ») indique très probablement la pratique d'amours ancillaires. Et ce qui est là dénoncé est essentiellement l'inceste, car le fils va vers la jeune femme vers qui est allé son père...

Au verset 8, on se rappellera que le vêtement pris en gage doit, selon Ex 22, 25-26, être rendu le soir au pauvre qui n'a que son manteau pour s'abriter la nuit.

Aux versets 9-10, le rappel du passé que fait Amos au nom de Dieu mentionne combien YHWH a veillé sur son peuple depuis le séjour en Egypte, et comment il l'a protégé depuis contre l'Amorrhite dont le nom symbolise ici tout ennemi venu du nord .

Les versets 11-12 constituent le cœur du message : articulés en chiasme, ils explicitent qu'aucun progrès social ne sera possible tant qu'Israël empêchera ses prophètes et ses nazirs de s'exprimer pour rappeler les termes éthiques et sociaux de l'alliance. C'est là que se trouve la racine du mal qui sévit en Israël et a pour conséquence la situation sociale concrète décrite aux versets 6 à 8. En refusant d'entendre la parole prophétique, Israël se coupe volontairement de la parole de YHWH, ***parole de vie qu'il faut écouter sans cesse pour la mettre en pratique.***

Il est clair que c'est ici le non- respect de l'homme sous toutes ses formes qui est en cause, le mépris et l'exploitation des petits de la société, et le prophète exprime en termes particulièrement vigoureux cet impératif de la vie sociale que nous appelons de nos jours ***l'option préférentielle pour les pauvres.***

Et nous trouvons en troisième partie une menace, où sont inversées les situations de la première partie : ceux qui détenaient tous pouvoirs sont désormais sans pouvoir aucun...

Mais on ne peut quitter le livre d'Amos sans s'intéresser également à ce que nous dit ce prophète sur sa vision de la légitimité du culte :

***Am 5, 21-25 : « Un culte que n'accompagne pas la justice, YHWH n'en veut pas » :***

[21] Je hais, je méprise vos fêtes et je ne puis sentir vos réunions solennelles.

[22] Quand vous m'offrez des holocaustes... vos oblations, je ne les agrée pas, le sacrifice de vos bêtes grasses, je ne le regarde pas.

[23] Ecarte de moi le bruit de tes cantiques, que je n'entende pas la musique de tes harpes !

[24] Mais que **le droit** coule comme de l'eau, et **la justice**, comme un torrent qui ne tarit pas.

[25] Des sacrifices et des oblations, m'en avez-vous présentés au désert, pendant 40 ans, maison d'Israël ?

***Bref commentaire :***

Apparaît ici le couple des mots droit et justice (en hébreu ***mishpat*** we ***tsedâqâh***), que nous retrouvons à de multiples reprises dans les textes prophétiques et dont les termes méritent un commentaire :

La ***tsedâqâh*** est d'abord une qualité de YHWH : seul Dieu est juste (***tsaddiq***), mais l'homme qui se conforme à la loi de Dieu, aux exigences de l'alliance peut aussi être qualifié de juste.

Le terme ***mishpat*** exprime la notion de droit, mais ici il s'agit du droit prescrit par YHWH, que les prophètes qualifient souvent de « droit de YHWH ». Et il faut savoir que, lorsque les éléments de ce droit sont explicités, on s'aperçoit qu'il s'agit en fait des droits qui doivent être reconnus à l'homme... ainsi Amos, dès le 8<sup>e</sup> siècle BC introduit la notion des droits de l'homme, des droits de la personne humaine, en un temps où ni la Mésopotamie, ni l'Égypte, ni la Grèce, n'ont encore la moindre notion de la dignité de cette personne humaine...

On retiendra de cet oracle un message très fort : **le prophète assimile à un blasphème un culte auquel ne serait pas associée une vie sociale conforme à la justice et au droit.**

***2- Le message éthique de Jérémie :***

## **Contexte :**

Il faut ici nous placer dans un contexte différent, celui de l'histoire de Juda plus d'un siècle plus tard. Jérémie vit cette période particulièrement troublée, qui aboutira à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor (597) et à la grande déportation de 587 à Babylone.

Il intervient sous Josias, le roi réformateur, à partir de 627, en un temps où Assur qui avait fait de Juda un vassal a perdu de sa puissance, puis sous Yoyaqîm et Sédécias, en un temps où Babylone est devenu le danger majeur. Il n'est pas parti en exil, ni en 597 ni en 587.

Son ministère est marqué par cette succession d'événements de plus en plus dramatiques pour Juda et par le poids écrasant de la mission du prophète face à l'aveuglement du pouvoir et de l'opinion publique.

Jérémie est certainement le prophète qui a le plus développé dans son livre le thème de la justice. Son vocabulaire traitant de la justice est remarqué par les exégètes pour sa richesse et pour la fréquence de son emploi. L'inventaire de ce vocabulaire pourrait justifier à lui seul un exposé.

Nous avons retenu pour notre exposé un passage bref mais très construit et illustratif du message de Jérémie, à savoir son oracle contre Yoyaqîm :

### ***Jr 22 , 13-19 « Oracle contre Yoyaqîm » :***

[13] Malheur à qui bâtit sa maison *sans la justice* et ses chambres hautes *sans le droit*, qui fait travailler son prochain pour rien et ne lui verse pas de salaire,

[14] qui se dit : "Je vais me bâtir un palais spacieux avec de vastes chambres hautes", qui y perce des ouvertures, le recouvre de cèdre et le peint en rouge.

[15] Règles-tu parce que tu as la passion du cèdre ? Ton père ne mangeait-il et ne buvait-il pas ? Mais il pratiquait *le droit et la justice* ! Alors, pour lui tout allait bien.

[16] Il jugeait la cause du *pauvre* et du *malheureux*. Alors, tout allait bien.

*Me connaître, n'est-ce pas cela ?* - oracle de YHWH –

[17] Mais rien ne captive tes yeux et ton cœur sinon ton intérêt propre, le sang innocent à répandre, oppression et violence à perpétrer.

[18] C'est pourquoi, ainsi parle YHWH au sujet de Joiaqim, fils de Josias, roi de Juda. Pour lui, point de lamentation : "Hélas ! mon frère ! Hélas ! ô sœur !" Pour lui, point de lamentation : "Hélas ! Seigneur ! Hélas ! sa Majesté !"



[19] Il sera enterré comme on enterre un âne ! Il sera traîné et jeté loin des portes de Jérusalem !

### **Bref commentaire :**

-On peut d'abord noter la construction très habile du texte qui conduit à ne découvrir que progressivement que le destinataire de l'oracle est un roi et que ce roi est Yoyaqîm, qui règne sur Juda, un des fils du bon roi Josias : la malédiction est d'abord impersonnelle et intemporelle, la faute dénoncée peut être un cas d'école, puis le propos se durcit et se précise peu à peu, la maison devient palais, on comprend que le père était un grand au sein du pays, les noms du père et du fils sont révélés alors au verset 18, et la malédiction se concrétise enfin sous la forme de l'annonce d'une mort honteuse et sans sépulture pour le roi destinataire de l'oracle.

Mais le texte révèle pour nous des mots clés :

-on retrouve ici deux fois le couple de mots ***droit et justice*** déjà identifié chez Amos. Ici, ce couple est d'abord associé à une situation négative, au verset 13, où il nous est rapporté que le bâtisseur fait travailler son prochain pour rien et ne lui verse pas de salaire. Or de tels errements sont contraires aux exigences de l'Alliance : Dt 24, 15 est explicite : « *chaque jour tu lui donneras son salaire...* » et de même en Lv 19, 13. On notera en passant que le Siracide, en Si 21, 8 énoncera de manière imagée une telle situation : « *Bâtir sa maison avec l'argent d'autrui, c'est amasser des pierres pour sa tombe* ».

On peut aussi penser à la série de mises en garde du peuple par Samuel en 1 Sm 8 vis-à-vis des risques possibles d'abus de pouvoir de la royauté. Il est clair que ce que Jérémie dénonce ici avec vigueur ce sont les moyens utilisés par le roi qui, selon les termes de l'Alliance, ne peut être dispensé des prescriptions qui règlent ***les rapports entre tout israélite et son prochain*** (Dt 17, 14-20 est explicite sur ce sujet : la conduite du roi doit être exemplaire !)).

Plus loin, les mêmes mots sont associés à une situation positive, citée en contrepoint du cas précédent : Josias, lui, pratiquait le droit et la justice, car « *il jugeait la cause du pauvre et du malheureux* », tel un roi modèle dans l'exercice de son mandat de juge (Cf Ps 72, 1-2).

-on découvre alors au centre du passage que « *connaître YHWH* » c'est ici « *juger la cause du pauvre et du malheureux* ». Le même mot « *connaître* » est utilisé quatre fois avec la même signification, dans des contextes semblables chez Jérémie (Jr 5, 3.4 ; Jr 9, 2.5). Le verbe connaître (en hébreu ***yada'***) employé 931 fois dans la Bible, présente une très vaste polysémie dans les livres

bibliques, à partir de l'idée d'une entrée en relation d'intimité avec une personne (il sert aussi à désigner l'union des corps au sein du couple). Il peut aussi prendre chez Jérémie un sens inhabituel : *c'est dans la pratique de la justice, prise au sens le plus large, mise en œuvre à tous les niveaux de la société que peut se faire l'expérience de la « connaissance » de Dieu*. C'est une originalité de Jérémie d'avoir lié explicitement et inséparablement les thèmes de la connaissance de Dieu et de la justice (ou de la méconnaissance de Dieu et de l'injustice).

Nous rappellerons ici que, selon la Bible, le roi en Israël dispose d'un pouvoir judiciaire, mais non du pouvoir législatif. C'est une caractéristique spécifique d'Israël, qui distingue le droit d'Israël des dispositions propres aux autres sociétés du Proche Orient ancien :

En effet, en Israël la justice et le droit sont l'apanage exclusif de Dieu, *tsedâqâh et mishpât sont des attributs de YHWH*. C'est YHWH qui a formulé les exigences de l'Alliance exprimées dans les codes législatifs d'Israël, et le vrai roi (et le vrai juge) c'est YHWH. Le roi n'est que son chargé de mission, **il a notamment comme devoir celui de protéger faibles et pauvres, veuves et orphelins**, et il n'est pas divinisé comme l'est pharaon en Egypte ou établi comme vicaire de la divinité comme l'est le prince babylonien.

### *Jérémie défenseur de la vérité comme valeur éthique :*

Jérémie est aussi un grand défenseur de la vérité comme valeur fondatrice de la vie en société. J'ai ici retenu à ce propos l'oracle de Jérémie le plus explicite en matière de dénonciation du mensonge, de refus de la vérité.

#### *Jr 9, 1-8 :*

[1] Qui me fournira au désert un gîte de voyageurs, que je puisse quitter mon peuple et loin d'eux m'en aller ? Car tous ils sont des adultères, un *ramassis de traîtres*.

[2] Ils *bandent leur langue* comme un arc ; c'est *le mensonge et non la vérité* qui prévaut en ce pays. Oui, ils vont de crime en crime, mais *moi, ils ne me connaissent pas, oracle de YHWH !*

[3] *Que chacun soit en garde contre son ami, méfiez-vous de tout frère ; car tout frère ne pense qu'à supplanter, tout ami répand la calomnie.*

[4] *Chacun dupe son ami, ils ne disent pas la vérité, ils ont habitué leur langue à mentir*, ils se fatiguent à mal agir.

[5] Tu habites au milieu de *la mauvaise foi !* C'est par *mauvaise foi qu'ils refusent de me connaître, oracle de YHWH !*

[6] C'est pourquoi, ainsi parle YHWH Sabaoth : Voici, je vais les épurer et les éprouver, rien d'autre à faire pour la fille de mon peuple !

[7] *Leur langue est une flèche meurtrière, leurs paroles sont de mauvaise foi ; de bouche, on souhaite à son prochain la paix, mais de cœur on lui prépare un piège.*

[8] Et pour ces actions je ne les châtierais pas ? - oracle de YHWH - D'une pareille nation je ne tirerais pas vengeance ?

[9] Sur les montagnes, j'élève plaintes et lamentations, sur les pacages du désert, une complainte. Car ils sont incendiés, nul n'y passe, on n'y entend plus les cris des troupeaux. Depuis les oiseaux du ciel jusqu'au bétail, tout a fui, tout a disparu.

### ***Bref commentaire :***

Les comportements que décrit ici le prophète de manière à la fois virulente, imagée et concrète et qui s'articulent autour de la déclaration centrale du verset 5: « ils refusent de me connaître - oracle du Seigneur ! » mettent en évidence ***le caractère insupportable d'une société où ne règne que le mensonge.*** Le temps imparti ne nous permet pas de nous attarder sur ce texte pour l'analyser à loisir, mais on ne peut s'empêcher de penser que cette dénonciation du mensonge pourrait aussi bien s'appliquer aujourd'hui, même dans nos sociétés qui se croient des exemples de civilisation.....

### ***3- Une intervention du « Troisième Isaïe » :***

La troisième partie du livre d'Isaïe mentionne des événements et des situations qui sont caractéristiques du retour de l'exil à Babylone. Près de deux siècles se sont écoulés depuis les interventions du prophète Isaïe sous les rois de Juda Yotham et Achaz. C'est la raison pour laquelle les exégètes parlent d'un « troisième Isaïe » pour les chapitres 56 à 66 du livre.

J'ai retenu pour cette intervention le passage intitulé parfois « ***le vrai jeûne*** », en ***Isaïe 58*** :

### ***Is 58, 1-12 « le vrai jeûne » :***

[1] Crie à pleine gorge, ne te retiens pas, comme le cor élève la voix, annonce à mon peuple ses ***crimes***, à la maison de Jacob ses ***péchés***.

[2] C'est moi qu'ils recherchent jour après jour, ils désirent connaître mes voies, comme une nation qui a pratiqué ***la justice***, qui n'a pas négligé ***le droit*** de son Dieu. Ils s'informent près de moi des lois justes, ils désirent être proches de Dieu.

[3] "Pourquoi avons-nous *jeûné* sans que tu le voies, nous sommes-nous mortifiés sans que tu le saches ?" C'est qu'au jour où vous *jeûnez*, vous traitez des affaires, et vous opprimez tous vos ouvriers.

[4] C'est que vous *jeûnez* pour vous livrer aux querelles et aux disputes, pour frapper du poing méchamment. Vous ne *jeûnerez* pas comme aujourd'hui, si vous voulez faire entendre votre voix là-haut !

[5] *Est-ce là le jeûne qui me plaît*, le jour où l'homme se mortifie ? Courber la tête comme un jonc, se faire une couche de sac et de cendre, est-ce là ce que tu appelles un *jeûne*, un jour agréable à YHWH ?

[6] *N'est-ce pas plutôt ceci, le jeûne que je préfère* : défaire les chaînes injustes, délier les liens du joug ; renvoyer libres les opprimés, et briser tous les jougs ?

[7] N'est-ce pas partager ton pain avec l'affamé, héberger chez toi les pauvres sans abri, si tu vois un homme nu, le vêtir, ne pas te dérober devant celui qui est ta propre chair ?

[8] Alors ta lumière éclatera comme l'aurore, ta blessure se guérira rapidement, ta justice marchera devant toi et la gloire de YHWH te suivra.

[9] Alors tu crieras et YHWH répondra, tu appelleras, il dira : Me voici ! Si tu bannis de chez toi le joug, le geste menaçant et les paroles méchantes,

[10] si tu te privas pour l'affamé et si tu rassasies l'opprimé, ta lumière se lèvera dans les ténèbres, et l'obscurité sera pour toi comme le milieu du jour.

[11] YHWH sans cesse te conduira, il te rassasiera dans les lieux arides, il donnera la vigueur à tes os, et tu seras comme un jardin arrosé, comme une source jaillissante dont les eaux ne tarissent pas.

[12] On reconstruira, chez toi, les ruines antiques, tu relèveras les fondations des générations passées, on t'appellera Réparateur de brèches, Restaurateur des chemins, pour qu'on puisse habiter.

### ***Bref commentaire :***

Que pouvons-nous noter d'essentiel dans une lecture rapide de ce texte ?

### ***Contexte :***

Ce passage nous indique que tout est à reconstruire en Juda: ville, murailles, habitations (verset 12), mais également la société. Le culte aussi est à reconstruire, à savoir le vrai culte (celui auquel est associée la pratique du droit et de la justice). Ce que souligne ce texte c'est la nécessité absolue selon le prophète de fonder cette reconstruction de Juda par la restauration d'une vie sociale juste, conforme aux exigences de justice de l'Alliance. Nous pouvons relever que ce texte ne mentionne bien évidemment ni roi, ni Temple, ni prêtres, car nous nous trouvons au retour d'exil. Mais, pour le prophète, peu importe

cette absence. *La société doit se reconstruire autrement que sur le modèle du passé qui fut un échec.*

### *Lecture commentée d'Is 58, 1-12 :*

-Une première lecture rapide permet de noter combien le texte cite les mots « jeûne », « jeûner » dans la première partie, en soulignant ce qu'il y a de faux dans une démarche exclusivement cultuelle, avant que les versets 5 à 7 ne fassent basculer la situation. Au-delà du verset 6, ces mots disparaissent du texte.

-Le verset 2 met en scène un peuple en quête de son Dieu, qui recherche une proximité avec lui, mais ne paraît pas avoir réussi dans cette recherche : Ce peuple croit pouvoir se placer dans la position d'une nation pratiquant la justice et le droit (noter ici encore le couple *tsedâqâh-mishpât*), mais le peuple ne s'est-il pas trompé sur le vrai sens des mots ?

-Le début du verset 3 débute par un « pourquoi ? » de protestation (*lâmmâh*) caractéristique d'une amorce d'un procès-controverse (un *rîb*), qu'ici le peuple intenterait à son Dieu. Dieu pourrait donc être dans son tort ! Comment Dieu pouvait-il ne pas voir les actes de jeûne et de mortification de son peuple... ?

-La suite donne une explication de cet échec : la réponse de Dieu vient incisive et brutale :  *votre jeûne est-il un acte de culte recevable, quand votre comportement n'est qu'affairisme, exploitation des ouvriers, querelles, dispute, action violente ... ?* Ce n'est sûrement pas avec ce mode de jeûne que le peuple élu pourra se faire entendre de Dieu !

-Un basculement se produit alors entre les versets 5 et 6 à travers l'expression « *le jeûne qui me plaît* », utilisée sous forme interrogative, puis positive. Le prophète révèle ce qu'est le vrai jeûne, « *un jour agréable à YHWH* », mais qu'est donc un tel jour ?

-Les versets 6 et 7 apportent alors une réponse explicite : le jeûne que Dieu préfère ? Ce n'est rien d'autre que la pratique quotidienne de la justice sociale la plus élémentaire, ce que Dieu attend de chacun, c'est le service concret du prochain, c'est « *ne pas te dérober devant celui qui est ta propre chair* »

-La suite de l'oracle confirme une transformation de la situation : à la situation désespérante que constituait pour le peuple la recherche infructueuse de son Dieu au verset 2 succède maintenant une situation de lumière et de vie, grâce à la présence de Dieu retrouvée. Le prophète annonce que le retour à la vie, qui implique le rétablissement des relations avec Dieu au retour de l'exil, passe donc

essentiellement et d'abord par *la remise en place d'une société de justice et de droit*.

-Et le verset 12 se pose en contrepoint du verset 1 : aux crimes du peuple, aux péchés de la maison de Jacob succède le bonheur d'une restauration : restauration matérielle certes, mais aussi restauration sociale conforme aux exigences de l'Alliance. Et le désir insatisfait du peuple exprimé au verset 2 apparaît désormais pleinement comblé.

### ***Intertextualité d'Is 58 :***

Ce passage est riche de liens d'intertextualité remarquables, tant au sein de la Bible hébraïque qu'avec les textes des évangiles :

On peut ainsi relever de nombreux échos d'autres passages du Premier Testament, je vous en cite quelques uns :

-il existe une proximité significative de l'ensemble de ce texte avec Is 1, 10-17 et Am 5, 21-27 que nous avons mentionné plus haut.

-sac et cendre font partie du rite de deuil (Cf Jr 6, 26 en particulier)

-Jb 31, 6-19 ; Jr 34, 8-16 ; Ez 18, 5-9 font écho au contenu des versets 6-7

-Jb 11, 14-17 rappelle les termes des versets 8 et 10

Un lecteur de culture chrétienne ne pourrait manquer de relever dans le texte d'Is 58 des mots et expressions qui lui sont familiers dans le Second Testament :

Mais surtout, ce qui est le plus remarquable, c'est comment Mt 25, 30-46 reprend à sa manière le thème de la justice sociale comme exigence de salut pour le jour du jugement, avec des termes qui sont très proches de ceux du livre d'Isaïe à propos du jeûne.

### ***Mt 25, 30-46 :***

[31] "Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, escorté de tous les anges, alors il prendra place sur son trône de gloire.

[32] Devant lui seront rassemblées toutes les nations, et il séparera les gens les uns des autres, tout comme le berger sépare les brebis des boucs.

[33] Il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

[34] Alors le Roi dira à ceux de droite : Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde.

[35] *Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli,*

[36] *nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir.*

[37] Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te désaltérer,

[38] étranger et de t'accueillir, nu et de te vêtir,

[39] malade ou prisonnier et de venir te voir ?

[40] Et le Roi leur fera cette réponse : *En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.*

[41] Alors il dira encore à ceux de gauche : Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges.

[42] *Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger, j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire,*

[43] *j'étais un étranger et vous ne m'avez pas accueilli, nu et vous ne m'avez pas vêtu, malade et prisonnier et vous ne m'avez pas visité.*

[44] Alors ceux-ci lui demanderont à leur tour : Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé ou assoiffé, étranger ou nu, malade ou prisonnier, et de ne te point secourir ?

[45] *Alors il leur répondra : En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait.*

[46] Et ils s'en iront, ceux-ci à une peine éternelle, et les justes à une vie éternelle."

La nouveauté en Mt, là où le troisième Isaïe se limite à annoncer que ce qui sera fait pour le service des hommes va permettre à Juda de retrouver la relation avec YHWH que ne lui permet pas de retrouver un jeûne que le prophète dénonce comme totalement dévoyé, c'est l'indication très explicite que tout ce qui est fait pour le plus petit des frères est fait pour le Seigneur Jésus : **le service de l'homme est désormais assimilé au service de Dieu lui-même.**

### **Nota : Brève digression à propos de l'histoire des textes**

Avant de tenter de conclure, je souhaite faire ici une brève digression pour évoquer une interrogation légitime touchant l'origine de la relation indiscutable qu'on peut constater entre les contenus des oracles prophétiques traitant de l'éthique et de la justice sociale d'une part et les contenus des trois codes

législatifs de l'Israël ancien présents respectivement en Exode, en Deutéronome, et en Lévitique, d'autre part, à savoir :

- le « code de l'Alliance » en Ex 20, 22-23,19 qui traite des relations sociales d'une population d'éleveurs en cours de sédentarisation,
- le « code deutéronomique » en Dt 12, 2- 26, 15 qui semble avoir régi la société d'Israël sous la monarchie, au 8<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup> siècle,
- le « code de sainteté », en Lv 17-26, dont la composition se termine au retour d'exil au 6<sup>o</sup> siècle, qui traite largement de questions de la vie sociale.

Ces codes pourraient avoir existé sous une forme orale ou écrite antérieurement au mouvement prophétique, et ce fut longtemps une hypothèse partagée par les biblistes, (n'oublions pas que nous avons vu en Amos le reproche particulier fait à Juda : « *ils ont rejeté la Loi de YHWH* ») mais sachant aujourd'hui que la composition du Pentateuque s'étend du 8<sup>o</sup> au 6<sup>o</sup> siècle et qu'il en est de même du mouvement prophétique qui se termine avec Ezéchiel en exil et le 3<sup>o</sup> Isaïe au retour d'exil, on pense plutôt aujourd'hui que ce sont les intuitions éthiques et sociales du mouvement prophétique qui sont à l'origine de certains contenus des textes législatifs du même Pentateuque. C'est dire ici l'importance qu'aurait eu alors le rôle du mouvement prophétique dans l'élaboration de la dimension éthique et sociale du Premier Testament.

#### ***4- Tentative de conclusion :***

Au terme de ce bref parcours à travers trois des livres prophétiques, il est possible de dégager quelques lignes de force caractérisant la dimension éthique et sociale du message prophétique :

Nous avons pu noter comment les prophètes, chacun dans un environnement historique et sociologique qui chaque fois leur est propre, se font les prédicateurs infatigables de la défense de la vérité, de la justice et du droit, et portent une attention particulière à tous ceux qui peuvent être qualifiés de « pauvres » au sens biblique. Si ce thème de la justice est au cœur du message des prophètes, et qu'il nous apparaît présent au cœur de la révélation biblique, au cœur des exigences de l'Alliance, c'est qu'il est un trait essentiel de la révélation biblique : ***la justice y apparaît comme une des marques fondamentales de la relation entre Dieu et l'homme, qui se répercute dans la relation de l'homme avec son semblable.***

Mais revenons à la justice dans la Bible :

Le Dieu de la Bible y est le vrai juste. Il est le premier à ne pas tolérer l'injustice pour son peuple, qu'elle provienne de l'extérieur, de ses ennemis, ou qu'elle s'exerce à l'intérieur même de la société israélite. Le Dieu biblique se révèle par



une éthique, une éthique qui s'exprime de manière concrète par l'attention qu'il ne cesse de porter à l'homme en dépit de l'infidélité répétée de celui-ci à l'Alliance. Le sens de la justice du Seigneur se communique ainsi à Israël qui n'a pas à imaginer la justice de Dieu selon des modèles humains. ***A lui Israël d'être juste dans toutes ses relations comme son Dieu est juste envers lui. Et la justice devient alors la modalité première de toute relation.***

On comprend donc aisément l'attitude des prophètes face à l'injustice : pour eux, il est clair que la connaissance de Dieu aurait dû conduire à la disparition de la pauvreté. Or ils constatent que rois, juges, prêtres, notables, qui avaient pour vocation première d'incarner la justice de Dieu, tous construisirent des palais au mépris de la justice et du droit, tous ils firent travailler des hommes sans leur donner de salaire, tous ils oublièrent que la connaissance de Dieu exigeait d'abord le souci des pauvres et des petits, tous ils pratiquèrent le mensonge.

Ainsi, à travers les mots et les expressions employées, comme à partir des thèmes et des sujets abordés, on ne peut que constater une continuité certaine entre le message éthique et social des prophètes et l'enseignement de Jésus de Nazareth dans les évangiles. Car Jésus pose bien les exigences de justice de l'Alliance en exigences pour l'accès au Royaume (que certains exégètes préfèrent traduire non sans raison, chaque fois qu'il est possible, par « l'avènement du Règne de Dieu »).

On peut légitimement citer ici, pour conforter notre conclusion, la réponse de Jésus en Mt 22, 34-40 (une réponse qui est mentionnée de manière très voisine en Mc et Lc), à ses interlocuteurs qui lui demandent : « quel est le plus grand commandement ? » : Jésus répond en connaisseur de la Loi, citant tour à tour Dt 6, 5 et Lv 19, 18 et il ajoute : « à ces deux commandements se rattache toute la Loi ainsi que les Prophètes ».

A ce stade de notre exposé, il n'est pas sans intérêt de se référer à ce que disent des rabbins qui ont vécu et exercé à une période proche de celle du ministère de Jésus de Nazareth :

-Rabbi Hillel, à la fin du dernier siècle BC s'exprimait ainsi : ***« ce qui t'est odieux, ne le fais pas à ton proche, voilà toute la Torah, le reste n'est qu'explication »***

-Rabbi Akiba, au début du 2<sup>o</sup> siècle AD enseignait qu'une offense faite à l'homme est aussi une offense faite à Dieu : ***« si vous dites : je suis méprisé par mon prochain, je le mépriserai donc aussi ; je suis maudit par lui, je le maudirai aussi, sachez qui est celui que vous méprisez ou que vous***

*maudissez : c'est Dieu lui-même car c'est à son image et à sa ressemblance qu'il a fait l'homme »*

Pour tenter alors de conclure sur l'enseignement éthique et social que porte la littérature prophétique, je proposerai la formule suivante : *il y est simplement demandé à tout homme de porter sur son prochain le même regard que Dieu porte sur lui, avec toutes les conséquences qu'implique ce regard.*

*Merci de votre attention*